

Règlement de la Coupe d'Ile de France des Aiglons

Sommaire :

1. Organisation des épreuves
2. Participation des coureurs
3. Épreuves de la finale Régionale
4. Classement Général de la finale Régionale

Mis à jour le 20/04/2022

1. Organisation des épreuves :

Deux épreuves sont organisées simultanément :

- la coupe d'Ile de France des Aiglons des départements ;
- la coupe d'Ile de France des Aiglons des équipes féminines.

La coupe d'Ile de France des Aiglons est une co-organisation entre la commission jeunes du comité d'Ile de France de la Fédération Française de Cyclisme et un club Francilien ayant émis le souhait d'organiser cet évènement.

La commission jeunes dirige l'évènement d'un point de vue sportif et technique.

2. Participation des coureurs :

Sélections départementales :

Chaque département sélectionnera quinze coureurs : 5 Poussins, 5 Pupilles et 5 Benjamins. L'ensemble des coureurs engagés sur la journée devront participer à l'ensemble des épreuves sous peine de disqualification de l'équipe en question.

Les procédures de remplacement ou de complément (lors des épreuves) seront applicables seulement en cas d'équipe incomplète.

Une équipe doit comporter au minimum deux coureurs dans chaque catégorie. Pour les départements ne pouvant pas regrouper un nombre suffisant de coureurs pour constituer une équipe complète, il sera possible de créer des ententes sur autorisation de la commission jeunes d'Ile de France.

Les équipes départementales pourront être constituées de filles.

Les coureuses et coureurs d'une même équipe devront porter un maillot identique.

Participations des féminines :

La participation à la Coupe d'Ile de France des Aiglons des équipes féminines se fait en constituant une équipe de trois filles : une poussine, une pupille et une benjamine.

Aucune dérogation ne sera possible concernant la constitution de ces équipes : elles devront systématiquement être complètes. Les trois filles devront participer à toutes les épreuves pour être classées.

La constitution des équipes est libre : les trois participantes pourront être issues du même ou de deux ou trois clubs, départements ou région différents.

Les coureuses d'une même équipe devront porter un maillot identique.

3. Épreuves de la finale Régionale

Épreuve 1 : Un Chrono par équipe

Composition des équipes :

Chaque département composera 3 équipes de 5 coureurs : une équipe avec l'ensemble des poussins, une autre avec l'ensemble des pupilles et une équipe dernière avec l'ensemble des benjamins.

Les équipes féminines partent à trois : la poussine, la pupille et la benjamine.

Déroulement de l'épreuve :

Les coureurs effectueront au maximum les distances suivantes :

- 2 km en Poussin
- 4 km en Pupille
- 6 km en Benjamin
- 4 km en féminines

Les coureurs sont autorisés à prendre des relais. Cependant, aucune entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier...).

L'ordre de départ sera établi en reprenant le classement inverse de l'année précédente puis par tirage au sort pour les nouvelles équipes. Toutes les équipes poussins partent dans l'ordre défini, puis toutes les équipes pupilles et enfin toutes les équipes benjamins.

Un départ sera donné toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux. Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement.

Matériel :

Le vélo utilisé sera le même que pour toutes les autres épreuves de la journée : prolongateurs interdits, roues à rayons obligatoires.

Classement :

Le temps sera pris sur la roue avant du 4^{ème} coureur au 1/100 de secondes. Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer l'épreuve. En cas d'incident mécanique, technique ou de chute, reconnu, le temps sera pris sur le 3^{ème} coureur.

Pour les féminines, le temps sera pris sur la roue avant de la 3^{ème} fille. En cas d'incident mécanique, technique ou de chute, reconnu, le temps sera pris sur le 2^{ème} coureur. En cas d'équipe incomplète au départ ou à l'arrivée, une pénalité en temps sera appliquée : 15 secondes ajoutées au temps de l'équipe.

Le classement général de l'épreuve est établi sur l'addition des places dans chaque catégorie de l'ensemble des équipes du département.

Épreuve 2 : Un jeu d'adresse en relais par équipe

Composition des équipes :

Chaque département sera composé de trois équipes de cinq coureurs : une équipe par catégorie.

Pour les féminines, une équipe est constituée de la poussine, la pupille et la benjamine.

Déroulement de l'épreuve :

L'ordre de passage des équipes est identique à celui du chrono par équipes.

Les coureurs effectuent le parcours une seule fois. Le parcours s'effectue dans les deux sens, ainsi l'équipe sera divisée en deux pour que les relais soient effectués des deux côtés du parcours (voir le schéma ci-dessous).

Les coureurs se relaient en se passant un bracelet à l'arrêt : le coureur qui relaie et le coureur relayé doivent avoir un pied à terre au moins.

En cas d'équipe incomplète, l'un des coureurs de l'équipe effectuera deux fois le parcours (sauf pour les féminines qui formeront une équipe systématiquement complète). Il ne pourra l'effectuer deux fois de suite : un relais doit impérativement être fait entre chaque coureur.

L'ordre de passage est laissé au libre choix des responsables d'équipe.

Classement :

Le classement final s'effectuera par l'addition des points obtenus au cours de l'épreuve.

L'équipe qui a le moins de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité, les critères suivants seront retenus, dans l'ordre :

- Équipe ayant effectué le plus de **parcours sans erreur**¹
- Le temps départage les équipes ex-aequo.

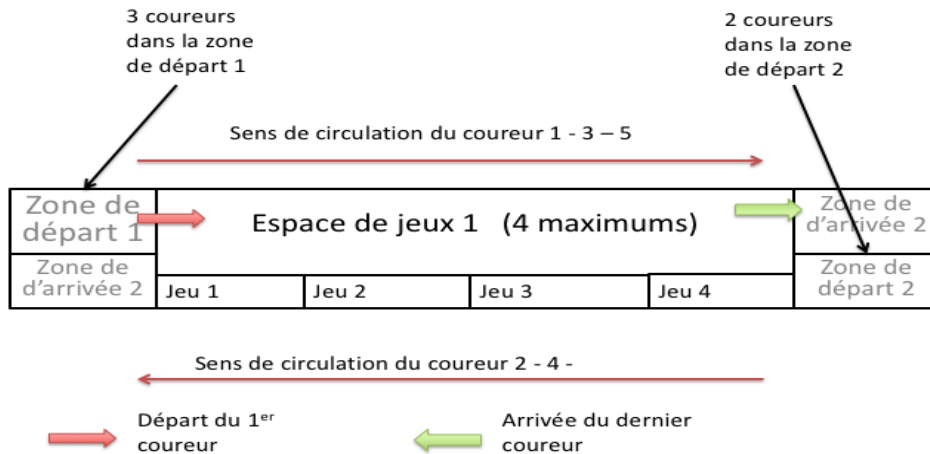
Ces points sont distribués lorsque le coureur passe chacun des jeux qui composent le parcours. Les points seront donnés comme suit :

- 1 ou 2 quille(s) est/sont tombée(s) : **2 points perdus**
- Le jeu est évité et/ou détruit : **10 points perdus**
- Le coureur met un pied à terre : **2 points perdus**
- Le passage de relais n'est pas conforme : **5 points perdus**

Le comptage des points s'effectue en partant de 0.

Pour chaque équipe de 5 coureurs incomplète, 10 points seront ajoutés lors de l'établissement du classement.

¹ On entend par parcours sans erreur un coureur qui a effectué l'intégralité des jeux sans erreur et qui par conséquent n'a pas perdu de points.



NB: Les jeux doivent impérativement être placés les uns derrière les autres et doivent pouvoir être effectués dans les deux sens.

Épreuve 3 : Vitesse par équipe

Composition de l'équipe :

Chaque département compose 5 équipes avec dans chacune un poussin, un pupille et un benjamin.

En cas de département incomplet, un coureur peut faire partie de deux équipes au maximum.

Déroulement de l'épreuve :

Les trois coureurs partent tenus, dans l'ordre : le poussin, le pupille, le benjamin.

Pendant les 60 premiers mètres, le poussin est en tête. Ce coureur s'écarte ensuite dans une zone définie dans la suite de ce règlement. Le coureur pupille prend alors la tête et s'écarte 60 mètres après dans la zone définie. Enfin le coureur benjamin termine les 80 derniers mètres.

Chaque équipe aura la possibilité d'effectuer deux essais.

La zone de relais sera délimitée par quatre plots visibles et mesurera 10 mètres. Cette zone n'est pas incluse dans la distance à effectuer par les coureurs. Avant cette zone, les coureurs n'ayant pas encore pris un relais ne pourront passer devant le coureur de tête.

Le coureur de tête ne doit pas s'écarter avant la zone de relais, ni après cette zone. La roue avant de ce coureur de tête doit être devant la roue avant du coureur suivant à l'entrée de la zone. A la sortie de la zone, la roue avant du coureur prenant le relais doit se situer devant la roue avant du coureur relayé.

Dans chacune de ces zones, un arbitre contrôlera la conformité des relais effectués, à l'entrée et à la sortie.

Dans le cas où un relais n'a pas été bien effectué, une pénalité de 2 secondes sera appliquée par relais non conforme.

Classement :

Le temps est pris sur la roue avant du coureur benjamin. Le classement de l'équipe se fait par l'addition des meilleurs temps des 5 équipes.

Les féminines courent cette épreuve exactement de la même manière que les équipes départementales.

Épreuve 4 : Cyclo-cross en relais

Composition de l'équipe :

C'est une épreuve en relais de 15 coureurs (tous les coureurs du département).

Pour les féminines, une équipe complète est constituée de la poussine, la pupille et la benjamine.

Déroulement de l'épreuve :

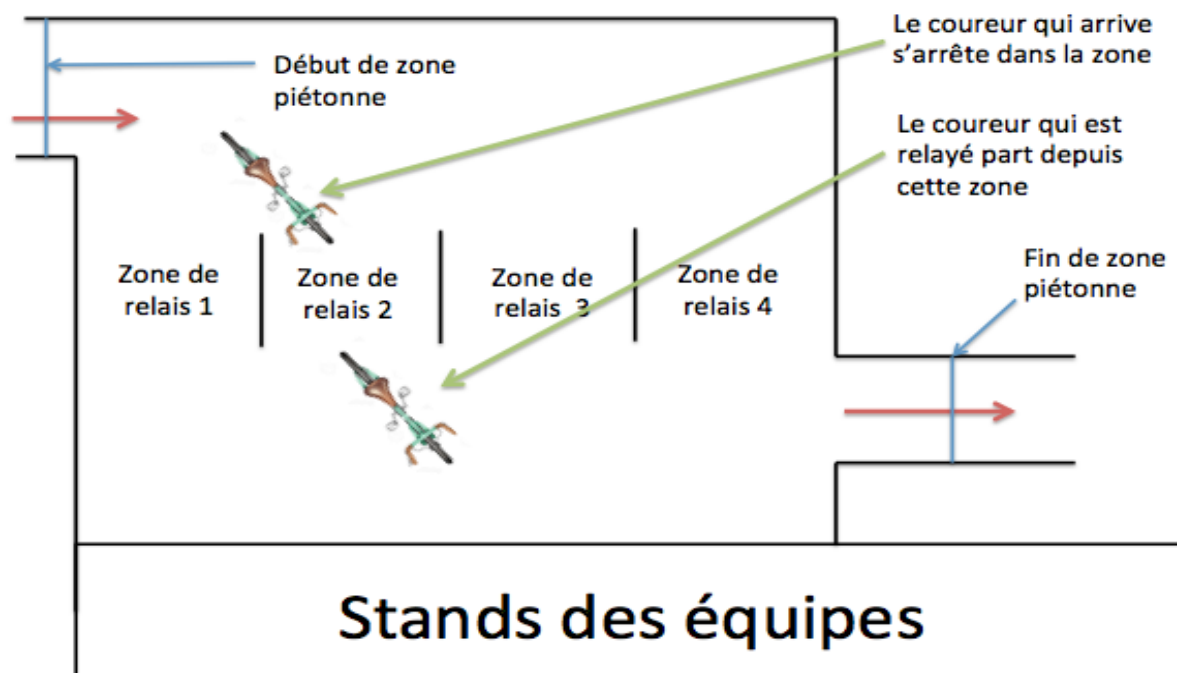
Deux circuits sont tracés : un grand circuit et un petit circuit. Les poussins effectueront le petit circuit et les pupilles et benjamins effectueront le grand circuit.

Les coureurs devront se relayer dans l'ordre croissant des catégories : les poussins commencent, puis tous les pupilles et enfin tous les benjamins.

Un contrôle sera effectué, mais il est laissé à la vigilance des responsables d'équipes de contrôler que tous les coureurs ont effectué la distance requise.

En cas de non-respect du circuit, l'équipe en question se verra reléguée à la dernière place.

Le passage de relais s'effectue dans la zone prévue à cet effet. Cette zone est totalement piétonne entre les deux signalements à l'entrée et à la sortie. Le passage du bracelet est obligatoirement effectué de main à main sous peine de pénalités.



Classement :

Le classement de l'épreuve s'effectue sur le temps réalisé par chaque département.
Deux départs seront donnés : une première course pour les équipes féminines puis une seconde course pour les équipes départementales.

4. Classement Général de la finale Régionale

Le classement général final s'effectue par l'addition des points correspondant aux places obtenues par chaque département dans chacune des épreuves.

En cas d'ex-aequo, c'est le classement des jeux-relais qui déterminera le classement final.

Le classement général final des féminines s'effectuera de la même manière que celui des équipes départementales.

5. Jeune Arbitre

Chaque département pourra obtenir un bonus de 5 pts en présentant un jeune arbitre qui officiera toute la journée sur l'ensemble des épreuves.

Ce dispositif est uniquement à destination des équipes par département.

Ce jeune arbitre devra être âgé de 14 à 18 ans.

Annexe 1 : Grille de points n°1

Grille de points pour l'établissement du classement générale	
1ère équipe	30 pts
2ème équipe	27 pts
3ème équipe	24 pts
4ème équipe	21 pts
5ème équipe	19 pts
6ème équipe	17 pts
7ème équipe	15 pts
8ème équipe	13 pts
9ème équipe	12 pts
10ème équipe	11 pts
11ème équipe	10 pts
12ème équipe	9 pts
13ème équipe	8 pts
14ème équipe	7 pts
15ème équipe	6 pts
15ème équipe et plus	5pts